



EPCI : 217 DES GRANDS LACS

40

DEPARTEMENT :

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE PARENTIS EN BORN

FINANCES PUBLIQUES

N° 1259 EPCI (1)

TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2025 1	Taux de référence pour 2026 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence (col.4 x col.2) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	53 324 005	0,000		54 604 000	0		
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 168 644	2,70		1 190 000	32 130	8,70%	32 130
Taxe d'habitation additionnelle	17 823 686	10,00		17 423 000	1 742 300	10,00%	1 742 300
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	9 418 034	28,26		9 917 000	2 802 544	28,26%	2 802 544
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Taux CFE plafonné pour 2026	>>>			Total de la fiscalité additionnelle	1 774 430	Total	4 576 974
				Total des CFE unique, de zone et éolienne	2 802 544		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus	
Taxe foncière non bâtie additionnelle	$\frac{1774430}{1774430} = 1\%$	2,70%
Taxe d'habitation additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)	10,00%
CFE additionnelle		28,26%

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
5 819 040	702 199	554 358	84 076	597 059	0	-1 346 911	6 409 821

III - RÉCAPITULATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taxes votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2026
4 576 974		6 409 821		10 986 795

À MONT DE MARSAN

Le 24 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques, CARL KILLIUS

À Parentis en born

Le 29 avril 2026

Pour le Groupement,



Feuille à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote



EPCI : 217 DES GRANDS LACS

40

DEPARTEMENT :

TRÉSORERIE OU SGC :

SGC DE PARENTIS EN BORN

N° 1259 EPCI (2)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :	0
a. Personnes de condition modeste	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	0
d. Logements sociaux et longue durée	0
Taxe foncière non bâtie :	1 655
Taxe d'habitation :	0
a. Dotation pour perte de THLV	0
a. Dotation pour recentrage TH rés. secondaires	283
b. Mayotte	
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	3 670
b. Base minimum	251 549
c. Locaux industriels	338 052
d. Autres allocations	1 850

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	239
a. Par le conseil communautaire	1 848 566
b. Par la loi	
Taxe foncière non bâtie :	0
a. Par le conseil communautaire	408 881
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	0
Cotisation foncière des entreprises :	
a. Par le conseil communautaire	5 034
b. Par la loi	2 681 774

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	17 423 000
b. Logements vacants soumis à la THLV	0
c. Correction des bases THRS	- 538 077
d. Correction des bases THLV	0

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER

a. Éoliennes et hydroliennes	0
b. Centrales électriques	0
c. Centrales photovoltaïques	442 950
d. Centrales hydrauliques	0
e. Transformateurs électriques	49 882
f. Stations radioélectriques	201 868
g. Installations gazières et autres	7 499

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	4 586 613
b. TVA compensant la CVAE	1 232 427
c. DTCE (Métropole de Lyon)	>>>

6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Moyenne nationale	8,89
b. Taux maximum	>>>

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS

CFE unique ou de zone	CFE éolienne
28,22	>>>
28,26	>>>
28,22	>>>
>>>	>>>
19,19	>>>
	>>>

Taux maximum :

- a. D'impôt commun
- b. De la catégorie
- c. Affectation
- d. Affectation
- e. Affectation spéciale

Taux moyens pondérés :

- a. de la moyenne nationale de la catégorie
- b. En cas de changement de périmètre

7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE

- a. Taux moyen communal de 2025 au niveau national
- b. Taux plafond de 2026

7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens des taxes foncières de 2025 :

- a. au niveau national
- b. au niveau de l'EPCI

Taux maximum de la majoration spéciale

8. DIMINUTION SANS LIEN

Année antérieure à 2026 au titre de laquelle... :

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
- b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Taux moyens de référence au niveau national :

- a. Taxe foncière bâtie
- b. Taxe foncière non bâtie

26,95
53,90

CFE unique/de zone	CFE éolienne
>>>	>>>
>>>	>>>
>>>	>>>

39,79
51,19